



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 janvier 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 janvier 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 janvier 2003

**TRAVAUX EAU DIFFERES SUR L'AVENUE DE SEVREAU**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers* :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, M. Bernard JOURDAIN, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Mademoiselle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Bernard BELLEC donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

**Excusés :**

*Madame Laroche; Messieurs Guibert et Epplin ayant quitté la séance sans désigner de mandataire sont excusés à partir de cette délibération ainsi que Madame Chollet et Monsieur Tronel qui leur avaient donné pouvoir.*

**Eau****TRAVAUX EAU DIFFERES SUR L'AVENUE DE SEVREAU**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

**Travaux d'eau différés sur l'avenue de Sevreau**

L'extension du réseau d'eau de la Ville de Niort sur l'avenue de Sevreau pour les besoins futurs du secteur, était programmée en coordination avec la pose d'un réseau de gaz sous la chaussée. Les services de Gaz de France ont pour des raisons techniques, mis en place leur nouveau réseau hors de la chaussée. Cette nouvelle implantation ne permettant plus la coordination des travaux sur cette voie départementale à fort trafic routier, la Ville de Niort va différer l'extension de son réseau d'eau sachant que ces travaux ne sont pas de nécessité immédiate (surdimensionnement de la conduite).

Aussi, afin de clôturer le marché qui actait des travaux avec la SADE, il convient de passer un avenant en diminution.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Approuver l'avenant n° 1 modifiant les prestations décrites au marché initial  
(Les travaux avenue de Sevreau sont supprimés)

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**

[Ordre du jour](#)